

Cobalt Capital cède le courtier grossiste Eurodommages à Qualium Investissement

Cazals Manzo Pichot accompagne Cobalt Capital sur les aspects fiscaux

Cobalt Capital annonce être entré en négociations exclusives avec Qualium Investissement en vue de la cession d'Eurodommages, leader français du marché de l'assurance de risques aggravés auto.

Acquis par Cobalt Capital auprès de la famille de Gaye en juin 2015, Eurodommages s'est profondément transformé sous l'impulsion de son nouveau dirigeant, Yann Drévilion, recruté à cette occasion par le nouvel actionnaire majoritaire.

Yann Drévilion s'est attaché depuis trois ans à élargir les relations contractuelles de la société à plusieurs assureurs de place et aux principaux réassureurs du marché (SCOR, Munich Ré, Amlin, Axis, QBE Re, Odyssey Re). S'étant ainsi donné les moyens d'accompagner le développement de son offre produits, Eurodommages a amélioré son organisation opérationnelle en s'appuyant sur des équipes reconnues pour leur technicité et leur expertise. Un effort particulier de recrutement et de dynamisation des équipes commerciales a également permis de consolider sa position de leader sur le marché de l'assurance de risques aggravés auto en étoffant un réseau de distribution fidèle de plus de 2 000 courtiers, représentant un volume de primes de l'ordre de €33m en 2018.

La relance de la croissance organique, aujourd'hui proche de 10% par an, s'est accompagnée de la prise de contrôle du courtier-grossiste Progeas, spécialisé en assurance de flottes, désormais totalement intégré à la société et qui lui a ouvert les portes de la clientèle des entreprises. L'ensemble de ces actions a permis à Eurodommages de doubler sa rentabilité opérationnelle et de se désendetter entièrement en trois ans.

Cobalt Capital était conseillé par **Willkie Farr & Gallagher** (Christophe Garaud, Virginie Sayag, Philippe Grudé). La VDD a été réalisée par **Cazals Manzo Pichot** (Romain Pichot, Maxence Manzo) sur les aspects fiscaux, **Desfilis** (Guillaume Giuliani, Marie-Victoire James, Olivier Lacaze, Gladys Giudici, Anastasia Fleury) sur les aspects juridiques, **EY** (Paul-Eric Lacourte, Damien Buot de l'Epine, Louis Carré) et **EY Parthenon** (Paul Lubrano, Florian Hemery, Marc-André Leplay) sur les aspects comptables, financiers et marché.

Qualium Investissement était conseillé par **Ayache Salama** (Olivier Tordjman, Gwenaëlle de Kerviler, Julie Bailly).

Le management était conseillé par **DLA Piper** (Xavier Norlain, Aymeric Robine) sur les aspects juridiques et **Oloryn** (Eric Lesieur, Laurent Catry) sur les aspects financiers.

Cazals Manzo Pichot est un cabinet d'avocats d'affaires spécialisé en droit fiscal. Ses quatre associés accompagnent sur tous les aspects fiscaux une clientèle d'entreprises, d'investisseurs et de particuliers, tant pour leurs opérations françaises qu'internationales.

Thomas Cazals
tcazals@cazalsmanzo.com

Maxence Manzo
mmanzo@cazalsmanzo.com

Romain Pichot
rpichot@cazalsmanzo.com

Bertrand de Saint Quentin
bdesaintquentin@cazalsmanzo.com